



Bénéficiaire assurance vie

Par mats01

Bonjour,

cela fait bientôt cinq ans que ma marraine est décédée à l'étranger dont je suis un des bénéficiaires de l'assurance vie.

Lors de son décès, son mari s'est occupé du dossier mais à l'époque l'assurance a ouvert une enquête de justice contre son mari. Je n'ai aujourd'hui plus aucun contact avec ce dernier ne sachant donc pas où en est cette affaire.

Tout d'abord, je n'ai jamais eu aucune nouvelle de l'assurance donc je me suis permis après quatre ans et demi de les contacter, or celle-ci m'a répondu <<que le dossier fait l'objet d'une procédure contentieuse en cours et que par conséquent aucune précisions ne peuvent vous être apportées.>>. Ils m'ont tout de même mis un disposition un numéro de téléphone que j'ai contacté et qui ne sert à rien car ils refusent de répondre à mes questions !

Je m'adresse donc à vous afin de savoir quelle procédure je dois suivre pour enfin conclure ce dossier et permettre de financer en partie mes études.

Merci d'avance pour votre aide,
Cordialement,
mats01